

Déclaration des élu.es certifié.es du SNES-FSU à la CAPA d'avancement accéléré

Vendredi 25 juin 2021

Le Ministre Blanquer a rendu ses conclusions du Grenelle de l'Education. Celles-ci confirment que la « revalorisation historique » promise par le ministre restera un effet d'annonce, un de plus, de ce quinquennat. Les mesures annoncées ne concernent pas tous les personnels de l'Education nationale alors même qu'une revalorisation de tous les agents est nécessaire. Les annonces sur le métier relèvent soit de l'effet d'annonce décalé (en 2021, le ministère de l'Education nationale s'engage à dire « bonjour » en début de mail) soit de projets plus dangereux pour nos métiers. La perspective de développement de hiérarchies intermédiaires en appui des personnels de direction, ou pour harmoniser les pratiques de contrôle continu selon l'exemple, pas innocent, pris par le ministre, laisse présager d'une dénaturation profonde de nos métiers. L'utilisation d'heures supplémentaires ou du numérique pour le remplacement, la formation hors temps de service, la rémunération au mérite, les remplacements au pied levé ne répondent pas aux besoins du service public d'éducation. Enfin, l'accent mis sur l'autonomie accrue des établissements dessine les contours d'un système éducatif toujours plus concurrentiel.

En ce qui concerne les examens de cette session, ils ont été préparés dans la plus grande confusion, et systématiquement en dégradant les conditions de travail des collègues, épuisés en cette fin d'année, (convocations très tardives, formations au Grand Oral n'apportant pas de réponses précises, composition des jurys de bac...). La nature même du Grand Oral remet en cause des fondamentaux de nos métiers, assis sur la maîtrise des savoirs disciplinaires, leur transmission et leur évaluation, et contraint les collègues à évaluer la forme bien plus que le fond. Malgré les alertes lancées par le SNES-FSU depuis le début d'année scolaire sur la nécessité d'un calendrier alternatif des examens et d'allègements de programmes, le ministère est une fois de plus resté sourd aux inquiétudes des personnels et à la réalité du terrain se privant ainsi de toute possibilité d'anticipation, comme le montrent les aménagements boiteux annoncés en dernière minute ou les épreuves de rattrapage en BTS (calendrier, contenu, modalités) où subsiste encore un grand flou. Le sort fait à l'épreuve de philosophie désormais délégitimée par la possibilité du choix de la note de contrôle continu en constitue le parfait exemple. Enfin, le choix ministériel du contrôle continu ne résout rien, bien au contraire il renforce le caractère local du baccalauréat, source supplémentaire d'inégalités entre les lycéens. Le SNES-FSU rappelle son exigence d'épreuves terminales nationales et anonymes dans le cadre d'un baccalauréat rénové.

La mise en application de la loi dite de transformation de la Fonction publique en restreignant le rôle des CAP et en supprimant les garanties d'équité permises par le regard collectif des organisations syndicales dans les opérations de mutations et de carrière montre chaque jour un peu plus le renvoi à l'individu dans nos professions, le développement d'un mépris envers les personnels et une absence de transparence, contrairement à l'affichage du Ministère.

Pour ce qui est de l'ordre du jour, dans l'attente d'une véritable revalorisation nécessaire, nombre de nos collègues attendent une promotion aujourd'hui afin d'obtenir une légère hausse de salaire dans un contexte d'austérité et de gel du point d'indice. Beaucoup d'entre eux seront une nouvelle fois déçus car, malgré une valeur professionnelle qui n'est pas à remettre en cause, ils devront encore attendre avant de voir leur situation salariale s'améliorer ; la faute, comme souvent, à des quotas de promotions bien insuffisants au regard de l'engagement qu'est celui de la très grande majorité des collègues pour la réussite de leurs élèves. Le SNES-FSU continue de dénoncer ces deux moments d'avancements accélérés dans la carrière qui ne font que reproduire les injustices de l'ancien système puisque l'institution doit utiliser des critères administratifs pour classer les collègues. Le SNES-FSU rappelle qu'il défend un avancement unique au rythme le plus favorable pour toutes et tous, et déconnecté de l'évaluation. Des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader, des salaires qui stagnent et un pouvoir d'achat qui ne cesse de baisser, voilà le quotidien et les perspectives d'avenir pour les enseignants français au 21^e siècle. Il faut être borné pour ne pas voir et comprendre que cela ne peut plus durer. Le sentiment d'épuisement et de déclassement est largement partagé parmi les collègues.

Le SNES-FSU rappelle ses demandes : une réelle revalorisation, sans contreparties, qui passe par le dégel de la valeur du point d'indice et la reconstruction des grilles pour tous les agents des trois versants de la Fonction publique.